



**Matinale**

## **Normes comptables européennes : l'EFRAG après le rapport Maystadt, nouvelle feuille de route Jean-Paul GAUZES**

Matinale EIFR - Labex ReFi

### **INFORMATIONS PRATIQUES**

FORMAT  
**Matinale**

DATE  
**Jeudi 23 février 2017**

LIEU  
**288 Boulevard Saint-Germain  
75007 Paris**

PARTICIPATION  
**100,00 €**

INSCRIPTION  
**[www.eifr.eu](http://www.eifr.eu)**

CONTACT  
**[contact@eifr.eu](mailto:contact@eifr.eu)  
01 70 98 06 53**



**Intervenant : Jean-Paul GAUZES, président de l'EFRAG (European Financial Reporting Advisory Group)**

En janvier 2014, Philippe Maystadt était venu présenter ses propositions transmises à Michel Barnier pour que l'Europe maîtrise sa stratégie en matière de normalisation comptable dans le cadre de la convergence internationale ordonnée par l'IASB. Il s'agissait alors de donner une nouvelle dimension à l'EFRAG et définir une gouvernance sur la base d'analyse des propositions de l'IASB et la transmission d'avis à la Commission Européenne pour décision.

La France a toujours été très attachée aux interrelations entre les normes comptables et leur impact économique et prudentiel sur les entreprises concernées. Au-delà du seul objectif de comparabilité qu'elles visent, on s'intéresse à la dimension « politique » que présupposent ces normes, comme c'est d'ailleurs le cas avec les USGAAP aux Etats-Unis.

Jean-Paul Gauzès, ancien député européen a pris à l'automne 2015 la présidence de l'EFRAG. Avocat honoraire aux Conseils et ancien juriste de banque, Jean-Paul Gauzès se propose de rappeler dans un premier temps le nouveau positionnement de l'EFRAG entre la Commission européenne et l'IASB et puis de partager, sur la base des premiers avis déjà rendus, les enseignements que l'on peut tirer en termes de crédibilité et de pertinence, pour enfin faire le point sur sa feuille de route...